

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Non soutenu

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AS1524

présenté par

Mme Le Nabour, rapporteure

à l'amendement n° AS|1306 de M. Peytavie

-----

### ARTICLE 8 BIS B

Au deuxième alinéa, substituer aux mots :

« une administration publique, au titre »

les mots :

« un employeur public au sens ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.